



**PROagri**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

GESTION DU TERRITOIRE

# Prestation Cartographique



## Les + OBJECTIFS

- La cartographie est de plus en plus utilisée au quotidien.
- Afin de pouvoir repérer plus facilement le parcellaire des exploitations agricoles, nous sommes en mesure de mettre à disposition des exploitations la cartographie de leur parcellaire, avec le cas échéant, les zonages environnementaux présents sur le territoire.

## Pour QUI ?

- Exploitant agricole, collectivité et autre organisme public, OPA, conseiller en interne.

# Service et prestation

## Nos solutions d'accompagnement



### NOTRE SERVICE :

- **Cartographie « le parcellaire de votre exploitation »** : présentation de l'ensemble de votre parcellaire sur un seul et unique panneau (encre résistante aux UV). La carte affichée au siège de votre exploitation, deviendra un outil clair et utile pour la gestion de votre exploitation au quotidien.
- **Tirage de plans, impression de cartes ou panneaux** : impression de documents réalisée sous format pdf, ou Power Point avec une encre résistante aux UV ou en encre classique DYE.
- **Scan de plan (noir et blanc)** : réalisation d'une copie informatique de vos plans (image qui pourrait ensuite être reproduite).
- **Autres prestations cartographiques** : possibilité de cartographier les zonages réglementaires s'appliquant sur le territoire, autres cartographies liées à l'assolement.
- **Frais d'expédition** : les documents cartographiques peuvent être expédiés (roulés et sous tubes).



### BÉNÉFICE CLIENT :

- Compétences agronomiques, environnementales et économiques dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans le domaine agricole.
- Légimité importante dans le monde agricole due à une relation de confiance.
- Une expérience acquise grâce à la réalisation de diverses études.



## Infos pratiques

#### Contacts

Caroline Fischer  
03 88 19 17 46  
caroline.fischer@alsace.chambagri.fr

Catherine BRAUER  
03 89 20 97 47  
catherine.brauer@alsace.chambagri.fr

#### Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :  
[www.alsace.chambre-agriculture.fr](http://www.alsace.chambre-agriculture.fr)

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.*